

# Procès-verbal n°1

SAISON 2023/2024

## COMITE DIRECTEUR

**Réunion du 4 novembre 2024 - Cachan – 19H**

Présents : M. S. GONCALVES-MARTINS, Président, Mmes C. BEAUCHAMP, B. CERVETTI, H. FROMENT (75), MM. JP. BASSET, N. BREZENAC (91), C. FICHER (77), S. JUAN (78), C. MICHEL, Y. MOLINARIO, S. RIMBANO (92), M. ROSCOUET, J. TOTIN (94).

Membres excusés : JP. ALORO, B. AZCONA, S. JLIASSIA, K. KHEMIRI-LEVY, J. LOGEAIS, O. PILARD, A. PRIGENT, C. SIBILLA, V. VAURETTE, D. VIALA.

Membres non excusés : A. DE FABRY, F. HERY

Assiste : S. DELAMARE.

*Début de séance à 19H30*

### **1) INFORMATIONS DU PRESIDENT**

1.1 **Les 8 Comités Départementaux ont eu leur AG électorale.** Deux nouveaux Présidents : bienvenue à Hélène FROMENT pour Paris et Nicolas BREZENAC pour l'Essonne ! La FFVolley envisage d'organiser prochainement un séminaire pour tous les nouveaux Présidents.

1.2 Notre **échange franco-allemand** lancé en 2023 à la demande de la Fédération allemande, qui était intéressée pour faire participer des jeunes aux JO de Paris, nous avait sollicités pour un échange. Une délégation de volleyeurs franciliens avait donc participé aux Jeux de la Ruhr à Duisburg l'été 23. Charge à nous de rendre la pareille sur les JO. Vu le coût des billets il a été opté pour les Jeux Paralympiques. Les jeunes étaient notamment encadrés par Inès KURERA, une ex stagiaire Evénementiel. Comme nous avons aussi accueilli à cette période S. GIRODAT, Président du club de Sarrebourg venu en délégation avec 26 personnes (relevant du sport adapté) de son équipe Volley Assis, cela nous a valu une magnifique rencontre à Clamart. J. COCU avait en prévu pour lui et ses joueurs 3 rencontres avec des clubs franciliens. Celles-ci se sont donc déroulées dans 3 clubs investis sur le Volley Assis ou le Volley Santé. A Mitry Mory avec des établissements spécialisés, à Clamart avec notamment ce groupe d'une trentaine de jeunes allemands, pour finir par L'Isle Adam avec des scolaires. De très belles rencontres à chaque fois et un accueil parfait de la part des clubs !

1.3 Le **Salon des Sports et Parasports du 19 au 21/11/24 (en marge du Salon des Maires)** : ce salon se déroulera Porte de Versailles. Nous l'avons impulsé l'an passé, et la Fédération en a pris les rênes cette année ! Elle délèguera du personnel (Lucas JUARES – en charge des équipements sur la Fédération - et Q. DOLLO). E. TANGUY y passera 2 jours. Un mail va être envoyé à tous les Comités et clubs pour inviter leurs Maires à passer sur le stand afin d'envisager avec les projets d'équipements ou de réhabilitation. Nous avons plusieurs années de retard en la matière par rapport au Basket, au Foot, à la Natation... Des élus de la Ligue seront également présents.

1.4 Nous avons obtenu des **subventions pour Vollidéf 24** :

- ✓ 4,9K€ pour l'achat des terrains de la part de la Région (= 1/3 de la dépense)
- ✓ Impact 2024 pour 25K€ (les dépenses beach sont intégralement couvertes)
- ✓ La Fédération a retenu le projet dans le cadre des Aides Aux Ligues (AAL).

Certaines dépenses ne seront plus à faire l'an prochain. Reste une dépense sur fonds propres de 30K€.

1.5 **Subventions Conseil Régional** : la Région nous a annoncé le gel des subventions pour la saison. Nous n'obtiendrons rien pour le Pôle Beach pour lequel les subventions se montent à 5K€ de la FFVolley et 12K€ d'aide de l'ANS et de la DRAJES.

1.6 Une session **Du Stade vers l'Emploi** se déroulera à Cachan le 7/11. C'est un dispositif intéressant financièrement, sorte de Job Dating mêlant intervenants du VB, Demandeurs d'Emploi, chefs d'entreprises et personnel de France Travail. Anonymat et partage d'un moment de convivialité, permettant aux recruteurs de juger le savoir être des personnes durant cette matinée sportive. Partage d'un repas et recrutement proprement dit l'après-midi... Recette éprouvée qui donne toute satisfaction. Juliette, Marion et Marc seront les intervenants salariés de la Ligue, Arnaud pour les élus.

1.7 **Cadres des Pôles** : H. CAZABON cadre venu de Montpellier remplace C. DUBOIS sur le Pôle masculin indoor. On l'a aidé, ainsi que C. ANTONY, nouveau cadre sur le Pôle Beach, dans sa recherche d'hébergement... Tous les 2 ont finalement trouvé.

1.8 **Volleyades M12/13** : nous avons l'annonce il y a peu, que l'IDF aurait 4 équipes de chaque genre.

1.9 **Volleyades M14/15 du 25 au 27 avril** : c'est l'IDF qui est organisatrice. Cela ne s'est pas reproduit depuis 2012 où le 92 avait levé le doigt. Il faut 16 terrains pour le 1<sup>er</sup> jour. Il y en aura 8 au CREPS, 2 au Plessis R., 2 + 2 sur Meudon, 2 sur Antony. Les finales se joueraient sur Charpy où la jauge est conforme au cahier des charges.

1.10 **Statistiques licences 3/24** : une grosse progression globale, environ 20%. Le taux de renouvellement était de 70% l'an passé. A date il tourne autour de 60% sur une 1<sup>ère</sup> projection.

## 2) VALIDATION DES RPE

Les RPE sont adoptés en l'état.

Par contre celui de l'Accession Régionale Féminine pose souci. Dans le contexte du forfait général d'une équipe qui déséquilibre les poules, la position du Bureau était de maintenir une descente malgré tout. Le Comité Directeur par 10 votes pour, préfère en rester au statu quo (pas de descente sur la poule ramenée à 9 équipes).

## 3) VALIDATION DES PV

Sur le PV17 du 2/07/24, corriger la mention comme quoi L. FALISCHIA est redevenu Président de la CRA, puisqu'il en fait partie mais n'en a jamais été président.

Les PV suivants sont adoptés à l'unanimité : CD n°4 du 27/05/24 - BE n°15 du 21/05, 16 du 21/06, 17 du 2/07, 1 du 10/09 - CRS n°7 du 25/06, 8 du 1/07 - CRA n°1 du 19/09 - CRT n°6 du 26/06 - CRO n°3 du 28/02, n°4 du 25/03, n°5 du 4/07.

Le PV CRS/CDS de juin n'a apparemment pas été repris par certaines CDS. Il faut s'assurer que les CDS aient bien mis les préconisations dans leurs RPE Jeunes. Certaines règles (M13 et M15) méritent d'être partagées avec les présidents de CDS et les entraîneurs.

Le PV de l'AG du 22/06 qui n'a pas été transmis dans les temps sera envoyé pour une consultation par voie électronique.

## 4) BILAN VOLLIDEF

Sur les dépenses : 20K€ de matériels divers, 25K€ de locations, 10K€ de récompenses, 4K€ de restauration, 2,3K€ sur vidéo de l'événement. Plus de 60K€ de dépenses, moins 6K€ de participations. Il faut compter 30K€ de fonds propres sur cette édition.

Vollidéf 2025 sera sur le WE de Pentecôte, nous n'avons pas le choix, c'est la date où le site est disponible. Il faudra aller chercher du naming et compter sur davantage de participants.

## 5) ELECTIONS

5.1 **Délégués régionaux** : les candidats sont JP. BASSET, B. CERVETTI, S. JLIASSIA, Y. MOLINARIO, A. PRIGENT, S. RIMBANO.

Au **Conseil d'Administration fédéral** : C. BELLARBI, M. ROSCOUET, S. GONCALVES MARTINS, Y. MOLINARIO, C. SIBILLA, D. VIALA sont nos candidats de région parisienne. Sur les collègues nous avons F. GUERIN (entraîneurs) et S. JUAN (arbitres).

5.2 **Comité Directeur LIF** : ce sont les candidatures féminines qui sont insuffisantes. Il faut minimum 4 féminines. On a un candidat masculin en trop.

5.3 **Déroulé des élections** : merci encore une fois à S. BOUCHER pour son implication sur la technique de ces élections. La Ligue mettra à disposition tous ses ordinateurs portables. Voir si on peut se servir des téléphones. Les clubs recevront un lien pour se connecter le jour J.

La Fédération nous enverra des scrutateurs. Il faudra vérifier quel type de licence un candidat doit posséder dans la Ligue sur laquelle il se présente (en l'espèce, une licence encadrement dirigeant est-elle obligatoire si un candidat en possède une dans une autre Ligue, sa licence compétition ou autre dans la Ligue est-elle compatible ?).

## 6) POINT FINANCIER

Il a été demandé à notre expert-comptable d'intervenir quasi mensuellement sur la comptabilité afin d'être en mesure de faire le point plus fréquemment. Au final il semble que nous soyons plus ou moins à l'équilibre (+8K€).

C. MICHEL commente un tableau comptable qui lui permet une présentation par poste et une ventilation en 4 secteurs. Il semble que nous ayons sous-évalué le revenu lié à l'augmentation du nombre des licences.

S. GONCALVES MARTINS relève qu'il y a 12 ans, nous avions un budget de 600 à 700K€. Là on arrive au double (1,558M€).

## 7) POINT DES COMMISSIONS

7.1 **Technique** : M. ROSCOUET rappelle qu'on a eu sur cette rentrée l'ouverture du Pôle Beach et l'accueil de 2 nouveaux cadres. On a pérennisé l'emploi de L. DELACOURT en temps partiel.

Sur le Pôle indoor, 16 féminines (dont une des Pays de Loire) et 14 masculins. L'entraîneur masculin est donc H. CAZABON. La transition se passe bien. Sur le Pôle Beach, 7 jeunes dont 2 féminines. C. ANTONY a été pressenti comme cadre. A. GAUTHIER RAT est parrain de cette 1<sup>ère</sup> promo.

Les 1ers CRE Beach ont eu lieu avec 8 jeunes de chaque genre. Des jeunes vont partir chez les U16 ! Les U16 sont venus s'entraîner au CREPS avant leur stage en Pologne.

Sur les Volleyades, 21 délégations pourront être accueillies au CREPS, pour toutes les autres, il faut trouver les hôtels. Des salles à trouver (16 terrains le 1er jour). Des minibus à louer. Le CREPS est prêt à fournir tous les repas (paniers repas du midi et dîner du soir) mais à 11,80€ le repas, on doit pouvoir trouver moins cher, ou il faut négocier. Il y a toujours l'inconnue liée à la participation ou non des ultramarins et à combien.

Il nous faut trouver des sponsors (des idées lancées par le Comité).

Les Comités étaient tous présents sur les TDP et les TDS, ça faisait longtemps ! Les Comités connaissent désormais les règles, il n'y a plus de soucis avec ça ni avec les récompenses.

Sébastien ajoute que M. FRANCASTEL DTN Performance, devrait venir voir nos tournois et C.VICTOR (DTN Beach) doit passer sur le nouveau Pôle.

7.2 **Arbitrage** : S. JUAN n'avait pas prévu d'intervenir et n'a pas préparé. Il relate juste qu'un superviseur arbitrage a remonté des soucis sur un TSD avec 2 entraîneurs masculins du 92. Il remercie les CDA qui complètent les désignations arbitrage quand il n'y a pas suffisamment d'arbitres. Le 3<sup>ème</sup> niveau régional posera souci d'arbitrage l'an prochain. Faut-il revoir les obligations DAFA pour obliger les clubs à former ?

*L'ordre du jour étant épuisé, la réunion est close à 23H30.*

S. GONCALVES MARTINS  
Président



B. CERVETTI  
Secrétaire Générale

